



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 20 MARS 2018

NESTLÉ WATERS ASSECHE LES NAPPES DE VITTEL SUR FOND DE CONFLIT D'INTERET

La Journée mondiale de l'eau, qui se tiendra le 22 mars, est l'occasion de rappeler que l'alimentation en eau potable est l'usage le plus essentiel de l'eau. Aujourd'hui, lorsque nous ouvrons les robinets, de l'eau de bonne qualité prélevée à proximité de nos habitations s'en écoule. Mais bientôt plus à Vittel. Non, à Vittel, l'eau qui s'écoulera des robinets sera acheminée par pipeline sur des dizaines de kilomètres. France Nature Environnement tire la sonnette d'alarme : le géant international Nestlé Waters s'est approprié la ressource locale pour commercialiser de l'eau en bouteille, exportée en Allemagne. Au risque d'épuiser la nappe et au détriment des populations locales.

Epuiser une nappe phréatique pour vendre de l'eau en bouteille : scandale social et environnemental

Nestlé Waters, propriétaire de 10 marques d'eau en bouteille en France et en Belgique, surexploite sans vergogne une nappe d'eau souterraine au détriment des populations locales en France, à Vittel. Depuis près de 30 ans, la nappe dans laquelle prélève la multinationale présente un déficit chronique annuel d'environ 1 million de m³... Soit la quantité d'eau que Nestlé Waters est autorisé à prélever, par le Préfet. Et le niveau de la nappe a déjà baissé de 10 mètres. Il sera bien entendu très difficile de faire remonter le niveau de cette eau souterraine, compte-tenu des conditions géologiques locales, mais surtout de la non-volonté des pouvoirs publics de poser des limites à Nestlé Waters.

Au-delà de l'épuisement de la ressource en eau, [en totale contradiction avec l'image que souhaite se donner Nestlé Waters](#), la manière de faire est également choquante d'un point de vue social. En lien avec les services de l'Etat, la stratégie imaginée pour approvisionner en eau potable les populations locales de Vittel n'est autre qu'un transfert massif d'eau sur des dizaines de kilomètres de pipeline, pour un coût de 20 à 30 millions d'euros sur 20 ans. Ainsi, Nestlé pourra continuer son exploitation, pendant que les habitants de Vittel se verront répercuter le prix des travaux sur leur facture d'eau. Aller puiser l'eau chez les voisins avec des risques d'impacts environnementaux encore mal évalués, et ce dans un contexte de changement climatique qui affecte la ressource en eau, ne paraît pas être une solution économiquement, socialement et écologiquement raisonnable.



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

L'eau souterraine de Vittel, bien public décrété propriété de Nestlé

C'est un réel monopole que s'octroie Nestlé sur une ressource en eau qui n'est censée appartenir à personne, si ce n'est aux populations locales pour subvenir à leurs besoins vitaux d'alimentation en eau potable. La loi sur l'eau de 2006 mentionne clairement que l'usage prioritaire d'une ressource en eau en France est l'alimentation en eau potable. Les activités économiques ne sont pas prioritaires, et l'eau est un bien commun, non privé ou privatisable. La reconnaissance implicite de la priorité de prélèvement à Nestlé Waters, contraignant les collectivités locales à « aller boire ailleurs », est inacceptable.

Mais Nestlé n'est pas seul responsable de la situation. Car pour avoir le droit d'épuiser la ressource en eau de Vittel, une entente avec certains acteurs locaux et services de l'Etat a dû avoir lieu. Une entente qui n'est d'ailleurs pas sans conflit d'intérêt, et qui reflète une relation bien trouble entre la multinationale et certains acteurs publics¹...

France Nature Environnement dénonce les pratiques environnementales de Nestlé Waters

Planter des arbres en Amazonie tout en asséchant les nappes d'eau en France est écologiquement irresponsable. Cela s'appelle « faire du greenwashing », se donner bonne conscience. Quatre associations locales (Vosges Nature Environnement, Oiseaux Nature, ASVPP², UFC Que Choisir 88) se battent depuis plus d'un an pour dénoncer ce choix dicté par le chantage économique. La fédération nationale soutient ouvertement et fermement cette dénonciation. Pour **Michel Dubromel, président de France Nature Environnement**, « *il est impossible d'accepter qu'un géant mondial de l'eau en bouteille assèche une nappe d'eau et oblige les populations locales à s'approvisionner en eau potable ailleurs. La situation à Vittel est la preuve d'une non-gestion en responsabilité de la ressource en eau locale disponible, pourtant suffisamment abondante pour satisfaire les besoins du territoire à condition que chacun prenne en compte les besoins des uns et des autres.* »

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 73 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, Facebook et Twitter (@FNEasso).

¹ L'ancienne présidente de la Commission Locale de l'Eau, en charge du suivi du dossier et également maire adjointe de Vittel, fait l'objet d'une enquête préliminaire pour prise illégale d'intérêt. Son mari, alors cadre international de Nestlé, est le président de la vigie de l'Eau, association chargée du portage du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de 2010 à 2016 (pour l'information, la communication, la maîtrise d'œuvre des études, l'élaboration de la stratégie). Association financée à l'origine par Nestlé et qui est aujourd'hui dessaisie du dossier...

² Association de Sauvegarde des Vallées et de Prévention des Pollutions